

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 6

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

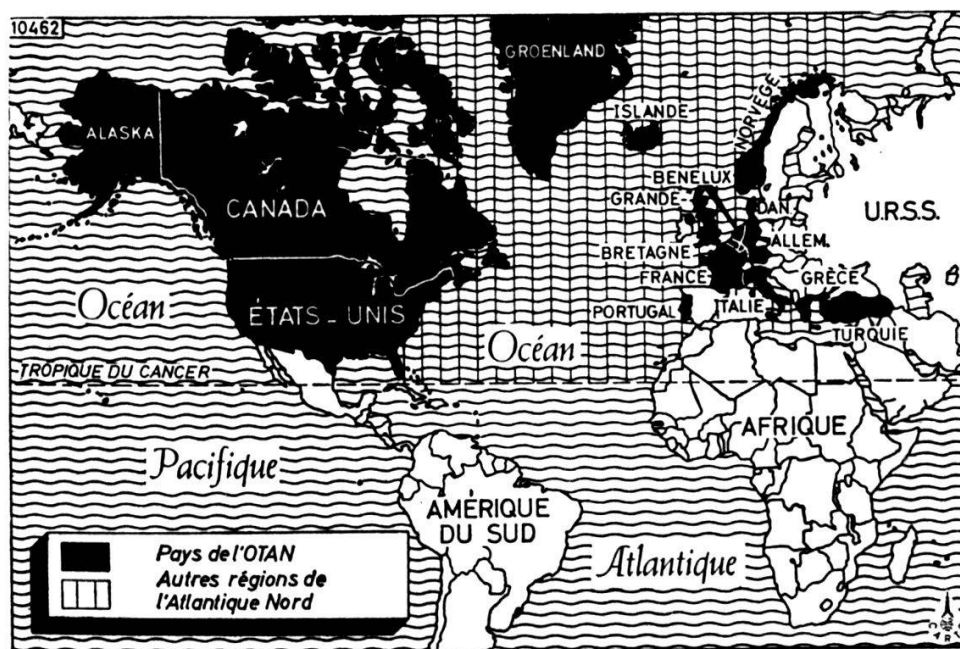
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

A l'OTAN, quoi de nouveau?



Il va falloir, hélas, revenir sur des sujets déjà abordés, mais le « chroniqueur » n'y peut vraiment rien si des questions d'importance reviennent fréquemment, véritables serpents de mer, dans les exposés et discussions au sujet de l'Alliance, sans jamais trouver leur solution.

M. Mac Namara, Secrétaire d'Etat américain à la Défense, a dit, au cours de la réunion du Conseil des ministres de l'OTAN, le 17 décembre 1963: « Le Congrès américain et l'opinion publique américaine s'inquiètent du déséquilibre entre les efforts des U.S.A. et ceux de leurs alliés occidentaux, *en ce qui concerne les forces classiques.* »¹

On le comprend, car l'équilibre nucléaire rendant en effet inconcevable, actuellement, une guerre atomique généralisée, il est en effet dangereux de se laisser pareillement distancer dans le domaine des moyens conventionnels. C'est une simple question de bon sens.

Du côté de l'OTAN, il semble qu'on devrait s'intéresser davantage aux forces classiques suisses qui, au moment où elles seraient obligées d'abandonner leur neutralité — en cas d'agression du bloc adverse — apporteraient à l'Alliance l'appoint non négligeable d'une vingtaine de grandes unités dotées d'un armement conventionnel moderne. Il y a là, pour nous en tout cas, un facteur politique important qu'il ne faut pas oublier.

* * *

Pour notre information sur les « troupes encadrantes », il faut signaler les principales mutations suivantes:

— Le général J. Crépin (France) a pris le 17 décembre 1963 le commandement en chef des Forces alliées Centre-Europe, en remplacement du général P. Jacquot (France) qui a atteint la limite d'âge.

— Le vice-amiral Sir John Hamilton, de la Royal Navy, a remplacé en février dernier, comme Commandant en chef des Forces alliées de la Méditerranée, l'amiral Sir Deric Holland-Martin.

— Le vice-amiral I.W.T. Beloe, de la Royal Navy, a remplacé en février 1964, comme Commandant suprême

¹ C'est nous qui soulignons. Mft.

adjoint des Forces alliées de l'Atlantique, le vice-amiral R.M. Smeeton.

— Le général Johann Adolf Graf von Kielmansegg (Allemagne) a remplacé le général Hans Speidel comme Commandant des Forces terrestres alliées Centre-Europe. Rappelons à cette occasion que ce secteur opérationnel s'étend de notre frontière nord au Schleswig-Holstein (non compris), c'est-à-dire qu'il a une largeur de près de 700 kilomètres.¹

— Après le « désengagement » de la flotte française, il ne restait plus à l'OTAN que quelques officiers de marine de nos voisins de l'ouest dans des états-majors. Ils en sont retirés mais on répète à Paris que la marine nationale reste prête à intervenir aux côtés de celles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Au demeurant, cela ne change pas grand chose à la situation des Forces alliées de l'Atlantique et de la Méditerranée. La flotte française n'était pas *subordonnée* mais bien « *prévue pour affectation* » et les quelques officiers qui participaient aux « briefings » des états-majors alliés ne doivent pas être irremplaçables. Leur départ au surplus n'est que la suite logique de celui des flottes.

La France évidemment prend ses distances mais parler de cela n'est plus traiter de l'OTAN, c'est évoquer l'« Europe des patries » à laquelle notre politique suisse ne trouverait, semble-t-il, que difficilement à redire...

* * *

Au moment des troubles de Chypre, quand Mgr Makarios refusait des forces de police de l'Alliance, on parlait de construire dans l'île un polygone d'entraînement de l'OTAN pour tirs d'engins. Cette décision, prise après de longues négociations entre les pays membres dont les forces armées sont dotées d'engins « Hawk », « Sergeant » et « Nike », paraît

¹ Trois fois la distance à vol d'oiseau de Genève à Zürich. Et pour ce secteur les 30 divisions demandées depuis 1952 ne sont pas encore là!

devoir, dans la situation actuelle, rencontrer de nouvelles difficultés.

Les conditions météorologiques de Chypre conviennent en général aux lancements de missiles.

Faut-il rappeler que le « Hawk » est un engin anti-aérien construit en Europe sous licence américaine? Il est particulièrement efficace contre tout ce qui vole à basse altitude. Quant aux missiles « Nike » et « Sergeant », ils sont connus de nos lecteurs.

Mais cette place de tir sera-t-elle réalisée un jour? Nous qui n'arrivons pas à en trouver dans notre propre pays — pour des raisons sur lesquelles il vaut mieux ne pas insister — serions à même de comprendre, dans ce domaine, les difficultés rencontrées par l'OTAN.

* * *

Les exercices se sont naturellement poursuivis, mais il s'agit toujours d'effectifs et de moyens ridiculement réduits et l'on n'ose pas parler sérieusement d'entraînement des « forces » de l'OTAN.

« Long Thrust IX » a mis en œuvre *un bataillon* d'infanterie mécanisée d'environ 900 hommes. Il a été transporté des Etats-Unis en Allemagne, par le Service des transports militaires aériens des U.S.A. (MATS), pour remplacer un groupe tactique rentré dans la métropole en octobre dernier par les appareils qui participèrent à l'exercice « Big Lift » dont nous avons fait mention dans notre précédent article.¹

« Long Thrust X » — continuation d'une série d'exercices de mobilité aérienne destinés à vérifier les possibilités de commandement et logistiques de renforcement des défenses de l'OTAN en Europe — a eu lieu en février. Un « groupe de combat », ayant un effectif total de 1460 hommes, a été trans-

¹ R.M.S., numéro de février 1964.

porté du Texas en Allemagne par le MATS. Il y a remplacé une unité précédemment déplacée.

En fait d'exercices, de manœuvres, ce sont évidemment des broutilles. Il en est de même de l'envoi en Allemagne du premier bataillon de fusées balistiques « Pershing » dont les journaux ont parlé fin mars dernier.

Ces engins, dont l'intérêt technique est cependant indéniable — fusées terre-terre à deux étages, portée 640 km. —, remplaceront progressivement les « Redstone ».

Susceptibles d'être équipées d'ogives nucléaires, ils feront fonction d'artillerie lourde d'armée. Mais un seul bataillon (groupe) existe.

* * *

Une révision du Pacte atlantique s'imposera, on le sait, on en parle, mais comme préalable cela implique la nécessité d'un interlocuteur européen valable. Cependant, est-ce à nous d'y insister car ce seul interlocuteur c'est une Europe fédérée dont nous ne voulons pas faire partie?

* * *

Au moment où les événements de Chypre commençaient à s'aggraver, mi-mars dernier, on entendait avec gêne notre Radio suisse-romande (émission du Miroir du monde) s'impatienter, sur un ton de suffisance qui est parfois le sien, des retards de certains pays, auxquels une demande avait été faite, d'envoyer — en grande partie à leurs frais — un contingent de « casques bleus » dans l'île. Alors que la Suisse n'y envoie personne! ¹

* * *

Mais par contre ce que nous pouvons dire, c'est que l'affaire de Chypre crée une fissure dans l'aile sud du « front » de l'OTAN, une rupture entre deux pays membres de l'Alliance

¹ Mais il est vrai 75 000 dollars!

(ex-ennemis irréductibles, il est vrai), la Grèce et la Turquie. Ce n'est peut-être pas dans le secteur géographiquement et stratégiquement le plus sensible, mais cependant à l'aile où un enveloppement serait le plus payant, compte tenu de l'attitude pour le moins douteuse des Etats arabes, en général, de l'Algérie et bien sûr de l'Egypte, en particulier. Il y a, par bonheur, la 6^e flotte des Etats-Unis avec trois sous-marins armés de « Polaris » dans la Méditerranée.

On peut craindre que la situation à Chypre ne s'aggrave en se transformant en conflit armé gréco-turc. Les « casques bleus » de l'ONU semblent disposer de moyens insuffisants et se montrer réticents dans l'exécution de leur mission au demeurant très difficile, les adversaires étant au contact.

Ce serait alors une sorte de *guerre* civile dans le cadre de l'OTAN. Toutefois ce n'est même pas sûr. Nous vivons une époque où il ne faut s'étonner de rien et, suivant la formule du soldat disons moyen, « ne pas chercher à comprendre ». Les « escarmouches » de 1963 à la frontière indo-chinoise ont causé à l'Inde une perte de 3000 hommes environ. Cependant, cela n'a jamais été la guerre!

* * *

En ce moment même, quinze ministres représentant les quinze pays de l'OTAN se réunissent à La Haye pour une session marquant le quinzième anniversaire de l'Alliance atlantique.

Les journaux quotidiens nous parlent déjà abondamment de ce qui se « fera ». Dans une prochaine chronique nous aborderons éventuellement ce qui s'est fait, notamment du point de vue militaire.

Colonel-divisionnaire MONTFORT